

16 février 2017

communiqué
de
presse



PHARMACOVIGILANCE

L'Institut Curie stoppe l'utilisation de Docétaxel suite aux décès de patientes survenus dans plusieurs établissements de santé en France

L'Institut Curie a déclaré le 4 février dernier auprès de l'Agence Nationale de Sécurité du Médicament le décès d'une patiente survenu au décours de sa première cure de Docétaxel. Un premier décès similaire le 1^{er} juin 2016 avait également fait l'objet d'un signalement par l'Institut Curie.

Devant la survenue, dans un espace-temps inhabituel, de ces deux cas similaires à l'Institut Curie ainsi que dans d'autres établissements de santé en France, l'Institut Curie a, par mesure de précaution, stoppé l'utilisation du Docétaxel pour les traitements des cancers du sein.

Ce médicament est remplacé par le Paclitaxel.

Ces mesures de précautions s'appliquent immédiatement.

Dans l'attente des résultats de l'enquête diligentée par l'Agence Nationale de Sécurité du Médicament, « *l'Institut Curie met en œuvre toutes les mesures thérapeutiques et organisationnelles nécessaires afin de garantir les meilleures qualité et sécurité de prise en charge à ses patientes* », précise le **Dr Marc Estève, Directeur de l'Ensemble Hospitalier**.

L'Institut Curie administre cette molécule de chimiothérapie (taxane) sous sa forme générique depuis début 2015 et son princeps depuis plus de 25 ans dans le traitement pour de certaines formes de cancers du sein.

Comme tout médicament en général, et anti-cancéreux en particulier, il existe des effets secondaires. Nos médecins connaissent précisément la nature de tous ces effets et en surveillent de façon rapprochée la survenue éventuelle chez nos patients traités.

A propos de l'Institut Curie

L'Institut Curie, acteur de référence de la lutte contre le cancer, associe un centre de recherche de renommée internationale et un ensemble hospitalier de pointe qui prend en charge tous les cancers y compris les plus rares.

Fondé en 1909 par Marie Curie, l'Institut Curie rassemble sur 3 sites (Paris, Saint-Cloud et Orsay) plus de 3 300 chercheurs, médecins et soignants autour de ses 3 missions : soins, recherche et enseignement.

Fondation privée reconnue d'utilité publique habilitée à recevoir des dons et des legs, l'Institut Curie peut, grâce au soutien de ses donateurs, accélérer les découvertes et ainsi améliorer les traitements et la qualité de vie des malades.

Pour en savoir plus : www.curie.fr